



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



04066796

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le 21 AVR. 2004

Grefte

Dénomination : SAMMTEX

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 7912 SAINT SAUVEUR

N° d'entreprise : rue Vertes Feuilles 6

numéro d'entreprise : 0437.856.317

Objet de l'acte :

Texte

MODIFICATION AUX STATUTS

D'un procès-verbal reçu par Baudouin Defevrimont, notaire à Péruwelz, en date du vingt-deux mars deux mille quatre, enregistré à Tournai 3, le 24/04/04, volume 436, folio 32, case 12, 5 rôles sans renvoi, reçu 25 euros (s) Ph. Michiels, il résulte que l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme SAMMTEX ayant son siège social à Frasnes-lez-Anvaing (Saint-Sauveur), rue Vertes Feuilles 6 s'est réunie en présence d'un seul actionnaire, Monsieur François Luc Albert MAGHUIN né à Liège le vingt-cinq avril mil neuf cent quarante-sept, commerçant, domicilié à Frasnes-lez-anvaing (Saint-Sauveur), rue Vertes Feuilles 6, époux de Madame Anne-Marie MOREAU lequel a déclaré être détenteur de une action, et a pris les résolutions suivantes, après qu'une première assemblée non en nombre ait été tenue le premier mars deux mille quatre :

- 1.- L'assemblée décide d'exprimer le capital en euro et de modifier l'article 5 des statuts pour remplacer ledit article par : "le capital est fixé à quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-trois euro quatre-vingts cents représenté par trois mille quatre cent actions sans désignation de valeur nominale représentant chacune un trois mille quatre centième de l'avoir social."
- 2.- refonte des statuts pour se conformer au code des sociétés.
- 3.- L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs à donner à Monsieur François MAGHUIN pour l'exécution des résolutions prises.

POUR EXTRAIT CONFORME – Déposé en même temps : expédition de l'acte, nouveaux statuts

Signataire : Baudouin Defevrimont – notaire à Péruwelz

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2004- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature